

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 20 DECEMBRE 2021

Assistaient à la réunion : Patrick JUDALET, Marie-Laure LEUILLET, Dominique MASSOUBRE, Luc HURBAIN, Sophie VERNAUDON, Benoît RICHARD, Catherine MENARD, Bernard GIRAUD, Marie-Noëlle ELION, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Muriel ARNAUD, Sandra FRADON, Eric MAUDUIT, Valérie CHOPIN, Henri SERRE, Dorian CHAUVET, Bruno VILLATTE, Marc HENRIET, Philippe ALLELY, Fabienne BAUDINE.

Etaient excusés : Patricia VILCHES-PARDO qui avait donné pouvoir à Valérie CHOPIN, Nathalie GESELL qui avait donné pouvoir à Patrick JUDALET, Adeline VERMEERSCH qui avait donné pouvoir à Marie-Noëlle ELION, Perrine FISCHER qui avait donné pouvoir à Luc HURBAIN.

Etaient absents : Geoffroy RAIMOND, Lucie DI BIASI.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des observations sur le procès-verbal de la séance en date du 22 Novembre 2021.

Fabienne BAUDINE tient à préciser que la Mérule ne se développe pas uniquement dans le bois mais aussi dans d'autres matières.

Bernard GIRAUD est désigné secrétaire de séance.

Patrick JUDALET procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

| |
|----------------------------|
| I – VOTE DES TARIFS |
|----------------------------|

Les tarifs 2022 ont fait l'objet d'une étude en Commission des Finances le lundi 6 décembre 2021 à 18h00.

1- Tarifs Ville de La Châtre

Voté à l'unanimité.

2- Tarifs Service de l'eau

Voté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention Bruno VILLATTE).

**II – BUDGETS PRIMITIFS 2022
(VILLE / EAU ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT)**

Les budgets primitifs 2022 de la Ville et du service de l'Eau et l'état de la dette sont présentés par Monsieur le Maire.

Ces budgets ont fait l'objet d'une étude en Commission des Finances le 6 décembre 2021 à 18h00.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Budget Primitif de la Ville, voté à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions - Bruno VILLATTE, Fabienne BAUDINE).

Budget Primitif du service de l'eau, voté par 24 voix pour et 1 voix contre (Bruno VILLATTE).

III – VIREMENTS ET OUVERTURES DE CREDITS

Voté à l'unanimité.

IV – ADMISSIONS EN NON VALEUR

Voté à l'unanimité.

**V – ATTRIBUTION DE 5 SUBVENTONS MUNICIPALES POUR ACQUISITION
D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Voté à l'unanimité.

**VI – GARANTIE D'EMPRUNT SCALIS
(REHABILITATION 30 LOGEMENTS 1 RUE FERNAND MAILLAUD)**

Voté à l'unanimité.

**VII – PROJET DE REGLEMENT POUR L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE AU
LOYER A LA 1ERE IMPLANTATION COMMERCIALE
EN CENTRE-VILLE DE LA CHATRE**

Voté à l'unanimité.

VIII – COMMISSION DES MARCHES ET APPEL D'OFFRES

Marché de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'Hôtel du Chevalier d'Ars
Marché de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Centre de Formation Forepabe

Voté à l'unanimité.

Attribution des offres pour le marché du Gymnase Garnier – 8 lots

Voté à l'unanimité.

IX – PERSONNEL MUNICIPAL

Ces questions ont fait l'objet d'une étude en Commission du Personnel le mercredi 15 décembre 2021 à 17 heures.

- 1-Avancements de grades/Promotion interne au titre de 2022
- 2-Participation employeur au contrat Santé-Prévoyance
- 3-Service Culturel : Travail des dimanches et jours fériés
- 4-Mise à disposition des agents de la Ville au Service de l'eau
- 5-Mise à disposition d'un agent de la Ville au SIVU Transports Scolaires
- 6-Mise à disposition d'un agent de la Ville à la Communauté de Communes La Châtre et Ste-Sévère
- 7-Mise à jour du tableau des effectifs

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

X – QUESTIONS DIVERSES

Location boutique Ephémère Maison de Bois – Place Laisnel de la Salle

Il est proposé au Conseil Municipal de louer à titre précaire cet emplacement commercial, appartenant à la Commune, à M. Frédéric CHEVALIER, 10 Chemin des Petites Bordes à La Châtre, pour l'ouverture d'une boutique éphémère de cycles (vente de vélos électriques...) du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Mars 2022 avec un loyer de 250 € mensuel. (Possibilité de renouveler 3 mois).

M. Frédéric Chevalier assume les charges (EDF, eau), il procédera à l'assurance du bien.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Bruno VILLATTE souhaite savoir si Madame Grew qui occupait le local précédemment a bien réalisé le book photos pour la Ville.

Monsieur le Maire lui répond positivement, certaines photos seront complétées au printemps.

Remerciements obsèques

- Famille AUROY VILLATTE

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques de Monique.

- Chantal PHILIPPON

Remerciements pour le témoignage du Conseil Municipal lors des obsèques d'Alain.

Informations

Monsieur le Maire indique que la Cérémonie des Vœux prévue le 10 janvier est annulée.

Monsieur Bruno VILLATTE souligne que le bulletin municipal comporte plusieurs fautes d'orthographe ce qui est regrettable.

Monsieur le Maire lui confirme que le bouclage a été rapide et il a manqué du temps pour la relecture, ce point sera bien entendu à revoir lors du prochain bulletin.